

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2014

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE

Le conseil décide de créer le poste de rédacteur principal 1^{ère} classe et supprimer le poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2015 suite à la réussite de l'examen professionnel d'un agent.

REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil décide de mettre à jour la délibération d'instauration de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures suite au changement du cadre d'emploi des rédacteurs.

ELIMINATION DE BIENS DE L'INVENTAIRE COMMUNAL

Le conseil décide d'éliminer de l'inventaire communal les menuiseries de la salle polyvalente qui viennent d'être remplacées.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Harmonie Fanfare d'Orchaise pour les 30 ans de direction de son chef de musique au sein de la chorale.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le conseil décide de procéder à des virements de crédits sur le budget en cours pour des ajustements budgétaires.

TRANSPORT A HERBAULT PAR L'UNRPA

Le conseil décide de ne plus participer pour moitié à compter du 1^{er} janvier 2015 au service de transport à Herbault organisé par l'UNRPA compte tenu de sa faible fréquentation et de l'existence du service Rézago d'Agglopolys.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le conseil fixe à 474,22 € l'indemnité qui sera versée à la personne chargée du gardiennage de l'église communale pour l'année 2014.

PLAN LOCAL D'URBANISME

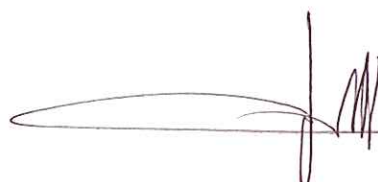

Le conseil décide de lancer le principe de la révision du Plan Local d'Urbanisme et charge le Maire de procéder à la consultation des bureaux d'études pour ce dossier.

TRAVAUX DE REHABILITATION A LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil choisit les entreprises pour les travaux d'isolation (murs et plafonds) et d'électricité (ventilation et pompe à chaleur) dans le cadre de la 2^{ème} phase de réhabilitation de la salle polyvalente.

Orchaise, le 15 décembre 2014

Le Maire,

Gérard CHARZAT